

Dans l'Hérault, l'imam Khattabi assigné à résidence



L'imam Mohammed Khattabi, prêcheur de la mosquée Aïcha, une salle de prière située au sud de la ville de Montpellier. - Crédits photo : Capture écran You tube

France (<http://premium.lefigaro.fr/actualite-france/>) | Par [Guillaume Mollaret \(#figp-author\)](#)

Mis à jour le 24/11/2015 à 19h26

Outre l'imam, une quinzaine de personnes dans la région ont été assignées à résidence dans le cadre de l'état d'urgence.

«Ils (les Occidentaux, NDLR) veulent nous contrôler, de sorte que nous ne sortions pas de notre sommeil. Parce que le musulman est un géant qui dort. S'il se réveille (...), il rendra grâce à l'humanité.» Ainsi s'exprimait l'imam Mohammed Khattabi, prêcheur de la mosquée Aïcha, une salle de prière située au sud de la ville de Montpellier (Hérault), le 13 novembre, quelques heures avant **les attentats de Paris (<http://attentats-paris.lefigaro.fr/>)**. Depuis lundi matin, cet homme est assigné à résidence dans le cadre de l'état d'urgence. Cette mesure, précise la loi, vise des personnes dont «l'activité s'avère dangereuse pour la sécurité et l'ordre publics».

«L'imam Khattabi est enfin assigné à résidence! Ouf!», s'est exclamée Anne-Yvonne Le Dain (PS), députée de l'Hérault, sur Twitter. Bien qu'il ait, dans un prêche récent publié sur YouTube, dénoncé, par un jeu de mots, les attentats commis sur le sol français par les «Daechiens», l'imam Khattabi est donc soupçonné de nourrir un climat hostile à la sécurité nationale. «Vous pouvez vous attarder sur cet élément de langage», lance un policier. «La vérité, c'est que les collègues l'ont dans le collimateur depuis un petit moment», poursuit-il. Le 13 novembre, l'imam Khattabi poste, comme il en a l'habitude, sur Internet une vidéo de son prêche en

arabe. «On attend d'un musulman qu'il soit déconnecté des souffrances de ses frères musulmans (qui vivent dans le monde islamique, NDLR). C'est tout bonnement inconcevable», dénonçait-il alors.

Controversé, l'imam est suspecté d'être proche de certains milieux radicaux. «Il fait de la politique et tient un double discours», reproche un imam de la région qui ne le porte guère en estime. L'assignation à résidence de Mohammed Khattabi lui a été signifiée lundi après une perquisition à son domicile où les pandores ont fait chou blanc. «On se doutait bien qu'on ne trouverait rien chez lui. Mais ça permet de marquer le coup et de lui montrer qu'on l'a à l'œil», poursuit notre source.

Des précédents à Lunel

«L'état d'urgence nous permet, espère-t-on, d'en savoir davantage sur certaines personnes contre lesquelles il serait difficile, hors état d'urgence, d'établir des faits de nature judiciaire», avance un haut fonctionnaire de Beauvau. Outre l'imam Khattabi, une quinzaine de personnes dans la région ont été assignées à résidence dans le cadre de l'état d'urgence. «On en soupçonne d'être impliqués dans divers trafics de drogue et d'armes qui servent directement ou indirectement des filières terroristes. Ces personnes ne sont d'ailleurs pas forcément des radicaux», précise un policier.

«Malheureusement dans l'Hérault, on ne découvre pas ce type de sujet», avait souligné vendredi à l'AFP le préfet Pierre de Bousquet de Florian à propos de la radicalisation de certains jeunes. Une vingtaine d'entre eux **originaires de Lunel** (<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/11/16/01016-20151116ARTFIG00310--lunel-certains-ont-peur-de-voir-leur-gamin-a-la-tele-apres-une-attaque.php>), entre Nîmes et Montpellier, sont partis depuis un an combattre en Syrie, où au moins huit sont morts. Il y a dans le département «de nombreux foyers de radicalisation qu'il nous faut traiter». Et trois points d'entrée à surveiller particulièrement: l'aéroport de Montpellier, celui de Béziers et le port de Sète, ainsi que les péages de l'A9 et de l'A75.

Cet article est publié dans l'édition du Figaro du 25/11/2015. **Accédez à sa version PDF en cliquant ici** (<http://kiosque.lefigaro.fr/le-figaro/2015-11-25>)



Guillaume Mollaret